

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il faut tenir compte pour 1913 que plusieurs travaux commencés n'ont pas été terminés, à Riaz, Vaulruz, Chandolens, Siviriez et dans la plaine du Gros Mont.

Le conférencier nous fait encore remarquer que dans le Grand Marais il n'a pas été possible de placer des drains, la pente étant trop faible et le débouché trop difficile; le niveau du canal de la Broye est en effet trop variable. On a dû creuser des canaux ouverts.

M. le Président Broillet remercie M. Louis de Techtermann pour sa très intéressante communication et ouvre la discussion à ce sujet.

M. Lehmann demande pourquoi l'Etat et la Confédération n'accordent qu'un subside de 40 %, soit 20 % chacun, tandis que pour d'autres travaux de corrections de rivières, endiguements de torrents, etc., le subside atteint le 80 % et va même jusqu'à la totalité de la somme dépensée.

M. de Techtermann répond qu'en donnant trop on favoriserait les spéculations sur les terrains, ce qui n'est pas le but de la loi.

M. Clément, ingénieur, fait remarquer que ces améliorations du sol profitent directement aux particuliers et qu'il n'est donc pas nécessaire que la subvention soit aussi considérable que pour les travaux d'endiguement et de corrections de rivières, qui ne profitent, en général, directement qu'à peu de particuliers et pour lesquels il serait donc difficile d'obtenir des capitaux particuliers importants.

L'activité de la maison Piccard, Pictet et C^{ie}

Nous apprenons que la Société anonyme des ateliers Piccard Pictet & C^{ie} vient de recevoir la commande de deux turbines hydrauliques du type Pelton, d'une force de 25 000 HP chacune, munies du régulateur à double action, système Piccard-Pictet, bien connu des spécialistes; ces machines sont destinées à être installées dans une nouvelle usine hydro-électrique située sur le Fjord de Sundals (Norvège) appartenant à la Société d'Aura. Ces turbines sont parmi les unités les plus puissantes de ce genre, en fonctionnement à l'heure actuelle dans le monde et il est intéressant de constater que cette commande a été réservée à une maison genevoise, après une concurrence très serrée entre tous les constructeurs principaux de l'Europe.

Signalons par la même occasion, que la Société Piccard-Pictet vient de mettre en marche en Norvège, à l'usine de Tysse, deux turbines Pelton de 14 000 HP chacune, qui constituent déjà des unités de toute première importance. Cette même Société a actuellement en commande ou en fabrication 5 autres turbines de 16 000 HP chacune pour la Norvège, dont trois pour l'usine de Tysse déjà nommée et deux pour l'usine de Rjukan appartenant à la Société norvégienne de l'Azote. Les roues et le régulateur d'une de ces turbines seront exposés par Piccard-Pictet à l'exposition de Berne et attireront sans doute, par leurs dimensions extraordinaires, l'attention du public.

Les turbines de la centrale de Kallnach dont nous avons publié la description dans notre dernier numéro ont aussi été construites par la maison Piccard, Pictet et C^{ie}.

BIBLIOGRAPHIE

Das Eisenbahnwesen der Schweiz. 2. Teil: Die Schweizerischen Eisenbahnen 1911. Von *Placid Weissenbach*, gew. Präsident der Generaldirektion der Schweiz. Bundesbahnen. (IV, 246 Seiten) gr. 8° Zurich 1914. Verlag: Art. Institut Orell Füssli. Fr. 10.

Ce deuxième volume du remarquable ouvrage que nous avons signalé (*Bulletin technique* 1913, p. 220) expose l'état des chemins de fer suisses en 1911, tel qu'il ressort des documents officiels. Voici un aperçu de la table des matières: Tarifs et trafic. — Exploitation. — Résultats financiers. — Administration et personnel. — Chemins de fer étrangers en Suisse et chemins de fer suisses en pays étranger. Législation en matière de chemins de fer. — L'autorité de contrôle des chemins de fer suisses. — Attitude des cantons vis-à-vis des questions ferroviaires. — Conclusion. — Appendice: Echelle des traitements du personnel des C. F. F.

Bau, Unterhaltung und Verteidigung der Flusseiche (Construction, entretien et protection des digues en rivières) par Ehlers, professeur à l'Ecole technique supérieure de Danzig. — 45 pages et 54 figures. — Editeurs: Wilhelm Ernst & Sohn, Berlin. Prix broché 3,2 Mk.

Le titre de cette brochure est suffisamment explicite pour nous dispenser de détails sur son contenu. Disons seulement qu'il s'agit de levées de défense contre les inondations. Un chapitre très intéressant est consacré à la protection des digues en danger et à leur réparation, questions souvent négligées dans des traités analogues. N. S.

Index des publications relatives au béton armé en 1913

A. Fitzinger. Edition W. Ernst, Berlin. 86 pages. Broché 3 Mk.

M. Fitzinger nous revient année après année avec sa riche nomenclature polyglotte. Le travail fourni par le bibliothécaire donne une idée de celui qui est mis en œuvre une année durant dans tant de publications techniques périodiques par les ingénieurs et spécialistes de divers pays. On est forcé de s'incliner devant la vastitude du champ d'expériences consacré à la construction en béton armé, qui tend de plus en plus à affronter tous les problèmes. L'index commence aux questions théoriques et aux essais. Il passe ensuite en revue la genèse du béton armé et de ses matières premières, puis il s'étend sur ses nombreuses applications, pour finir par sa législation et sa nécrologie. Elle existe malheureusement cette nécrologie, qui relate de faiblesses, d'accidents, de quelques effondrements et d'incendies intérieurs. Il est toujours bon de savoir à quoi l'on s'expose, afin d'y mieux parer. A. P.

Die Berechnung der Rahmenträger mit besonderer Rücksicht auf die Anwendung. Von Professor Dr. Ing. Engesser. Verlag Wilhelm Ernst und Sohn, Berlin. Preis 1 80 Mk.

Dans ce petit volume (d'une cinquantaine de pages) l'auteur développe la théorie des poutres sans diagonales, c'est-à-dire la méthode de calcul des tensions, tout particulièrement des tensions secondaires (surtout celles dues aux différences de température) et cela que les membrures soient parallèles ou non.

C'est le digne complément des volumes précédents de M. Engesser qui se rapportaient aux poutres à treillis ordinaires. A. N.